Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-29_06_2026-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de présents :	24
Nombre de procurations :	03
Nombre d'absents	02
Nombre de votants :	**27**

Département d'Indre-et-Loire *Arrondissement de Tours*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LA VILLE-AUX-DAMES

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2026

N° 29/ 06/ 2026

L'An deux mille Vingt Six,
Le vingt deux juin, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de La Ville-aux-Dames, dûment convoqué le seize juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain BÉNARD Maire.

Présents *: M. BÉNARD Maire, M. MARTIN, Mme CARRÉ, M. BOIREAU, M. CASTOLDI-ROBERT, Mme LOTHION, M. BLACHIER, Mme PARIS, Adjoints au Maire, Mme RESSE, M. FONTAINE, Mme CHENEVEAU, Mme BÉSSÉ, M. ROBIN, Mme AKO, M. NASLI-BAKIR, M. GIRARD, M. TAMISIER, Mme SOYER, M. TESTÉ, Mme JEZEQUEL, M. LEVIEUX, M. PHALIPPOU, Mme GOUJON, M. SAVOIE conseillers municipaux.*

Absents excusés *: Mme TROUVÉ (procuration à S. CARRÉ), Mme HOEVE (procuration à S. MARTIN), Mme PRUVOT (procuration à B. LEVIEUX).*

Absents *: M. DE CASTRO, Mme SABBAT.*

Secrétaire de séance *: M. BLACHIER.*

29– Budget principal : affectation des résultats du compte administratif 2025

Monsieur Alain Bénard, maire, prend la parole et rappelle que l'affectation des résultats constitue l'une des principales innovations de la M 14.

L'exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement intervient dorénavant après la clôture de l'exercice lors de l'arrêté des comptes par l'assemblée délibérante.

Le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif sur lequel porte la décision d'affectation est le résultat constaté à la clôture de l'exercice.

Il est constitué par le résultat comptable de l'exercice, augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget du même exercice.

Après constatation de ce résultat, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat en tout ou partie :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-29_06_2026-DE

- ✓ soit au financement de la section d'investissement
- ✓ soit au financement de la section de fonctionnement

Pour le budget principal, Monsieur le maire présente :

- ➢ un excédent cumulé de fonctionnement de 993 144,73 €
- ➢ un excédent cumulé d'investissement de 79 458,18 €
- ➢ des restes à Réaliser (RAR) 00,00 €

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, moyens généraux, intercommunalité et risques majeurs/gestion de crise en date du 9 juin 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée des membres présents et représentés **décide (à l'unanimité) :**

- **DE RÉPARTIR** le résultat de fonctionnement comme suit :
-

Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	549 364.03 €
B - Résultat antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	443 780.70 €
C - Résultat à affecter = A + B	
= A + B (hors restes à réaliser)	**993 144.73 €**
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
Résultat d'investissement	
A – Résultat de l'exercice	- 176 125.71 €
B – Résultats antérieurs reportés	255 583.89 €
C – Résultat à affecter (A+B)	79 458.18 €
E - Solde RAR investissement	
Besoin de financement	0.00 €
Excédent de financement (subventions)	0.00 €
Excédent de financement F	0.00 €
Affectation = C	993 144.73 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	590 000.00 €
H - Dotation complémentaire R 1068 en investissement	
I - Report en fonctionnement R 002	403 144.73 €
EXCEDENT REPORTE R 001	79 458,18 €

Le Secrétaire de séance

Guillaume BLACHIER

Le Maire,

MAIRIE DE LA VILLE-AUX-DAMES (Indre-et-Loire)

Alain BÉNARD